

BPJEPS SPÉCIALITÉ "ÉDUCATEUR SPORTIF"

• Mention Activités de la Forme

Niveau 4

RNCP37106

Date d'enregistrement : 05/09/2016

Certificateur : Ministère des Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/37106/>

Version août 2024

Aptitudes & objectifs :

- Participation au fonctionnement de la structure des activités de la forme
- Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des activités de la forme
- Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités de la forme
- Encadrement de cours collectifs en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage

ou

- Encadrement de l'haltérophilie, musculation en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des séances d'animation ou d'apprentissage

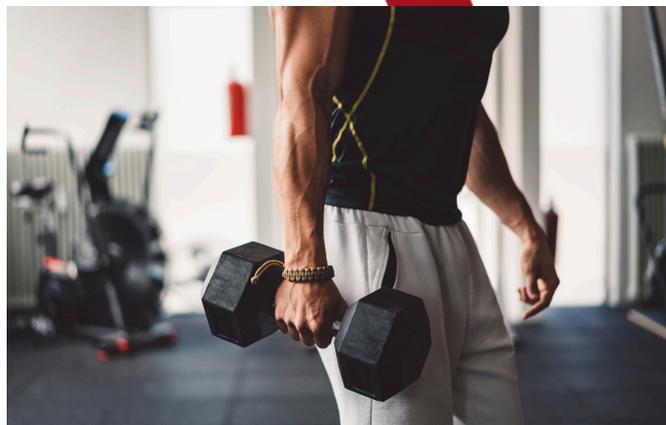
Formation :

Unité Capitalisable 1 - UC 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

Unité Capitalisable 2 - UC 2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Unité Capitalisable 3 - UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités de la forme

Unité Capitalisable 4 - UC 4 : Mobiliser les techniques de l'option "haltérophilie, musculation" pour mettre en œuvre une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage



Perspectives métiers :

Professeur de fitness, conseiller sportif, éducateur sportif, moniteur, coach, entraîneur

Le parcours de formation :

Type de parcours : en présentiel

Modalités d'évaluation : Certifications UC1 & 2 - UC 3 - UC 4

Modalités d'évaluation pédagogique : Évaluations écrites, orales, pratiques. Bulletins - Cahier de liaison - Visites en entreprise

Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Poursuites d'études : DEJEPS - Autres spécialités BPJEPS

Prérequis :

- Être titulaire d'une attestation de réussite à l'une des formations de secourisme (à minima PSC 1 ou équivalent ou SST en cours de validité)
- Justifier d'un niveau de pratique personnelle en activités de la forme, soit en cours collectifs soit en haltérophilie, musculation, selon l'option choisie

Modalités d'accès :

- Avoir satisfait aux tests d'entrée : parcours d'habilités motrices et entretien
- Avoir satisfait aux Exigences Préalables de la Mise en Situation Professionnelle (EPMSP)

Délai d'accès : Jusqu'à la veille d'entrée en formation

Les + de la formation à la CMA 65 :

- Équipe pédagogique variée et spécialisée
- Suivi de formation personnalisé
- Modules externes spécifiques enrichissants
- Méthodes d'enseignements alternés : cours plénières, travaux en sous-groupes, situation pratique, mise en situations pédagogique sur le terrain
- Suivi et entretien individuel de formation
- Projets d'animation d'une grande diversité

Durée :

600h en centre de formation (1 an)

Tarifs :

À partir de 13h par heure de formation -> prise en charge possible OPCO, fonds de formation, CPF
Contactez-nous pour une étude personnalisée

Accès aux personnes en situation de handicap :

Véronique Prado - Référente Handicap
v.prado@cma65.fr
05 62 44 11 88

Contact Chambre de Métiers et de l'Artisanat :

Julie Cuvillier
j.cuvillier@cma65.fr
05 62 56 60 70 - 07 72 50 18 75

Contact École des Métiers :

Gwladys Guerin
g.guerin@cma65.fr
05 62 44 11 88



Plan d'accès : Sortie 12 Tarbes Ouest

Lignes de bus : www.tlp-mobilites.com/plans-des-lignes-de-bus/

*Les enseignements s'effectueront à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Pyrénées et sur le terrain au stade Camescasse.



Version août 2024